

VILLE DE TRETS

Mairie Annexe
2, avenue Mirabeau
Tel : 04 42 61 23 72
Fax:04 42 29 36 07

Service logement : Christelle Alberto

Accueil du public: Mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et les après-midi sur RDV

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Merci de vous munir des documents suivants (Originaux & photocopies)

- ① Demande de logement remplie
- ② Cartes d'identités ou de séjour & livret de famille
- ③ Derniers avis d impositions ou non imposition (2011-2012/2012-2013)
- ④ taxe d'habitation 2013
- ⑤ Notification récentes de la CAF (AL, AF, API, RMI, AAH etc....)
- ⑥ 3 derniers Bulletins de salaire
Ou 3 derniers Bulletins de retraite
Ou 3 derniers avis d indemnisations Assedic (plus notification de droit ou de rejet de droit)
- ⑦ Justificatif de domicile (loyer, EDF, Eau)
Ou certificat d hébergement + quittance & carte d'identité de l hébergeur)
- ⑧ Justificatif des crédits (échéanciers)
- ⑨ Pièces ou documents supplémentaires attestant le motif invoque de votre demande